

## Extensions de terrasses accordées par la mairie



Extensions de terrasses accordées par la mairie

**Des autorisations d'extensions de terrasses ont été accordées pour permettre la reprise dans de bonnes conditions.**

Alors que la phase 3 du déconfinement s'annonce, le maire de Vic-Fezensac, Michel Espié, a fait, la semaine dernière, l'état des lieux des extensions de terrasses installées par les cafetiers et les restaurateurs de la commune.

« Le confinement a fait beaucoup de mal aux professionnels, explique Michel Espié, il me semble donc évident que la mairie de Vic-Fezensac soit à leurs côtés dans cette reprise d'activité.

En tant que maire, j'ai décidé d'accorder, dans le respect des consignes de sécurité, l'ensemble des demandes d'extension qui m'ont été adressées ces dernières semaines.

De la même manière, je souhaite que cette occupation du domaine public, comme pour les commerçants du marché, ne leur soit pas facturée pour l'été 2020 »

Cette démarche, applaudie par les professionnels vicois, vise à remettre de la vie dans la cité dans l'espoir d'une saison estivale prometteuse.

Elle vient s'ajouter aux différentes mesures communales, intercommunales, régionales et nationales déjà annoncées.

Photos : le Café des Sports et le Barataclau



b52d03828bee385862e4630f3e3a152d.jpg